

## GLOSSAIRE

**Autisme** : trouble du comportement qui se traduit par un isolement, un détachement apparent de la réalité, une communication perturbée avec les personnes et l'environnement.

Le petit enfant apparaît sage, trop sage, ou au contraire hyper actif. Il semble différent.

Devant une intrusion dans son monde intérieur, il peut réagir par de violentes manifestations d'angoisse, des cris, de l'agressivité contre les autres ou contre lui-même ;

Il est extrêmement sensible à tout changement dans le temps ou dans l'espace.

Les troubles du langage sont très fréquents, pouvant aller du mutisme jusqu'à un langage parfois très élaboré, mais n'ayant pas toujours une fonction de communication.

Il possède parfois des dons exceptionnels, pour la musique ou le dessin par exemple, ou des aptitudes particulières en calcul ou en mémoire sans que ces dernières débouchent toujours sur une pratique utilisable dans la vie courante.

Le comportement de la personne autiste est paradoxal : elle semble ne rien voir, ne rien entendre, et puis l'on constate qu'il n'en est rien. Elle se comporte apparemment comme un être sans intelligence ou sans moyen linguistique et brusquement apporte la preuve du contraire.

Ces troubles sont susceptibles d'évolution. A toutes les étapes de la vie, on peut enregistrer des progrès certains.

**Bassin scolaire** : ensemble d'établissement appartenant à un même secteur géographique, ne relevant plus uniquement d'une vision administrative, mais également de la "géographie sociale", basée sur la description des pratiques des acteurs de l'école.

Les bassins scolaires constituent un moyen de réduire les inégalités entre élèves et entre écoles en transformant les relations entre établissements, en rendant visibles les interdépendances entre écoles : celles qui attirent les "bons élèves", celles vers lesquelles les autres rejettent les "publics moins désirables".

Ainsi, cette notion de bassin scolaire pourrait devenir un des échelons de la décentralisation des politiques éducatives, permettant aux établissements de mieux se concerter grâce à des organes propres.

**Carte scolaire** : découpage géographique régissant la scolarisation des élèves du secteur publique.

**CMPP** : Consultation Médico Psyc-Pédagogique. Le CMPP reçoit les enfants de 0 à 6 ans, et d'âge scolaire, sur rendez-vous à l'initiative des parents pour : Consultations, bilans médico psychologiques et psychopédagogique, conseils, psychothérapie, thérapies psychomotrices, rééducations orthophoniques.

Le CMPP prend en charge des enfants et adolescents d'âge scolaire, présentant des

difficultés relevant d'un soin médico psychologique, scolarisés dans les établissements scolaires ordinaires  
Diagnostic et traitement des difficultés médico psychologiques des enfants et adolescents.

Troubles du langage (et de la parole)  
Troubles moteurs  
Troubles de la personnalité  
Troubles du comportement  
Troubles relationnels  
Difficultés scolaires

Mise en œuvre des soins et traitements appropriés par l'intermédiaire de rééducations orthophoniques, psychomotrices, traitements psychothérapeutiques, ainsi que de guidances parentales.

Suite à une prise de contact par téléphone ou visite au secrétariat, un rendez-vous est proposé à l'enfant et à ses responsables pour un entretien avec le médecin psychiatre.

**Communauté éducative** : ensemble des personnes responsables de l'éducation des enfants : parents, enseignants, auxiliaires scolaires, personnel administratif.

**Compétence** : aptitude, capacité à agir ou réagir ; attitude ou comportement à développer face à un apprentissage donné.

**Connaissance** : savoir formel dans un domaine précis.

**Concept de ruralité** : Le problème de l'école rurale, comme celui de l'école de banlieue, et de l'école tout court, dépasse de très loin un simple problème économique ou un simple problème pédagogique.

C'est de la réalité et de l'existence de groupes humains dont il s'agit, qu'ils s'appellent villages, ou blocs d'une cité de banlieue. Et ces "groupes d'humains" l'ont très bien compris quand ils se sont mis à défendre une école considérée comme archaïque par certains, mais qui était devenue LEUR école et non plus celle de l'Etat. Où, comme en banlieue, quand des HLM entiers s'auto-organisent pour s'occuper eux-mêmes de leurs enfants.

Le problème de l'école est en train de devenir le problème de la citoyenneté à tous les niveaux : dans l'école, pour l'école, autour de l'école, par l'école. Et les deux endroits où cette transformation concomitante de l'école et des groupes sociaux qui l'entourent, ou dont elle est issue, est la plus facile, c'est justement dans ces deux points à l'extrême de la carte socioculturelle : les banlieues et le milieu rural.

Plus facile parce que d'une part, les petites structures du milieu rural réunissent toutes les conditions favorables à une transformation ou à une renaissance des relations, d'autre part parce que leur situation critique oblige à balayer d'anciens schémas qui ne peuvent plus assurer la survie des communautés... et oblige ainsi à

une véritable créativité sociale. Considérées comme archaïques, les écoles rurales, souvent à classes uniques sont au contraire les lieux privilégiés d'une transformation profonde des approches pédagogiques.

**Cycle I :** cycle des apprentissages premiers : Petite Section, Moyenne Section, Grande Section de maternelle

**Cycle II :** cycle des apprentissages fondamentaux : Grande Section, Cours Préparatoire, Classe Élémentaire 1

**Cycle III :** cycle des approfondissements : Cours Élémentaire 2, Cours Moyen 1, Cours Moyen 2

**Décloisonnement :** pratique pédagogique permettant de sortir un sujet d'étude d'une vision fermée et de le rendre accessible en l'ouvrant à d'autres domaines de connaissance ou à d'autres niveaux de compétences. Le decloisonnement met en œuvre la transdisciplinarité, l'interdisciplinarité ou la pluridisciplinarité.

**Développement durable :** un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de " besoins ", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Autrement dit, il s'agit, en s'appuyant sur des valeurs (responsabilité, participation et partage, débat, partenariat, innovation, pérennité, réversibilité, précaution et prévention et solidarité ; sociale, géographique et trans-générationnelle) d'affirmer une approche double et conjointe :

**1** Dans l'espace : chaque habitant de cette terre a le même droit humain aux ressources de la Terre ;

**2** Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.

*« L'éducation au développement durable permet de sensibiliser et de former les élèves pour en faire des citoyens responsables, actifs, capables de faire des choix et de se comporter en conséquence. Son inclusion dans le socle commun de connaissances et de compétences l'ancre solidement dans la base des savoirs fondamentaux. Une continuité de l'éducation au développement durable est assurée de la maternelle jusqu'à la fin des études. L'adaptation des programmes est poursuivie en conséquence. Chaque élève, quel que soit son âge ou son orientation scolaire et professionnelle, bénéficie désormais de cet enseignement. » Source éducation nationale*

**Développement psychomoteur :** l'activité motrice de l'enfant est un instrument fondamental pour conquérir son univers. Cet instrument on ne peut pas l'étudier

seulement d'un point de vue physiologique. Il doit être rattaché à la vie psychique de l'enfant.

Un développement moteur normal sous-entend un psychisme d'une certaine qualité. L'activité motrice, dans la mesure où elle est intentionnelle, cette activité motrice ne peut pas être séparée de l'intelligence, de la connaissance.

L'enfant tout petit agit, et, c'est progressivement qu'il sera capable de se représenter dans la tête ce qu'il a agit. L'action de l'immédiat et du concret passera à des conduites plus élaborées : l'une nourrit l'autre. Le moteur aide l'intelligence à se construire et inversement.

Dans le psychisme, il n'y a pas que l'intelligence, la notion d'émotion est importante. Il existe une interaction entre *le moteur et l'émotionnel*. WALLON a montré le retentissement du tonus musculaire sur l'état émotionnel :

L'activité motrice sera fonction de la qualité des échanges émotionnels entre la mère et l'enfant. Pour que le développement psychomoteur de l'enfant soit harmonieux, il est nécessaire que l'enfant se sente bien et qu'il éprouve du plaisir.

Plusieurs théories expliquent le développement psychomoteur de l'enfant. Les principales sont :

- celles qui font appel à la *maturation neurologique* ;
- celles qui font appel à l'*apprentissage* et à l'*expérience*

Maturation et apprentissage sont indissociables.

L'expérience va retentir sur la maturation et l'accélérer. Inversement, le défaut d'expérience peut retarder la maturation.

Exemples : expériences de privation sensorielles :

- un enfant sourd non traité précocement sera incapable d'acquérir un langage articulé correct.
- Frédéric II de Prusse a mené une expérience auprès de jumeaux séparés : l'un des jumeaux était élevé avec une nourrice qui lui parlait, l'autre jumeau chez une nourrice qui ne lui parlait pas. Ce dernier n'a pas développé de langage oral faute de stimulation.

**Didactique** : étude des questions posées par l'enseignement et l'acquisition des connaissances dans les différentes disciplines scolaires. Elle s'intéresse à la nature même des connaissances à enseigner et non à la mise en place des stratégies d'enseignements, qui relèvent, elles de la pédagogie.

**Dyslexie** : trouble spécifique et durable affectant l'identification des mots écrits. Il existe des dyslexies acquises, appelées aussi alexies (elles font suite à des lésions connues du système nerveux), et des dyslexies développementales observées chez l'enfant. La dyslexie entraîne des troubles de l'écriture : on parle d'agraphie dans les

dyslexies acquises, ou de dysgraphie et de dysorthographe dans la dyslexie développementale.

**Education** : ensemble des moyens permettant le développement des facultés physiques, morales et intellectuelles d'un être humain. Par extension, l'éducation désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages.

**Etude systématique** : analyse d'un fait ou d'une donnée reposant sur plusieurs critères concomitants et permettant l'élaboration d'une grille de lecture.

**Hyperactivité** : le Trouble de Déficit de l'Attention/Hyperactivité est un désordre psychologique qui présente trois caractéristiques principales : inattention, hyperactivité et impulsivité.

Le TDA/H est le trouble neurocomportemental le plus fréquent chez les enfants et il affecte de 1,7 % à 17 % d'entre eux selon les instruments d'évaluation utilisés.

Il est généralement diagnostiqué entre 4 et 6 ans - et de 4 à 10 fois plus souvent chez les garçons que chez les filles. Cependant, la fréquence du diagnostic de TDA/H chez les filles est en nette augmentation.

Complications : Environ un tiers des enfants atteints du TDA/H souffrent de problèmes autres que les symptômes de base. Parmi les complications possibles, les plus fréquentes sont les suivantes :

Dépression : elle peut apparaître autant chez l'enfant que l'adulte atteint du TDA/H - surtout si d'autres membres de la famille en ont souffert.

Manque de confiance en soi : c'est la conséquence de la difficulté d'adaptation au milieu et à la vie scolaire.

Syndrome de la Tourette : trouble neurologique se caractérisant par des tics sous la forme de mouvements involontaires et de sons.

Troubles anxieux : anxiété et nervosité excessives qui s'accompagnent de divers symptômes physiques (accélération du rythme cardiaque, transpiration, des vertiges, etc.)

Troubles d'apprentissage : 20 % des enfants atteints du TDA/H en sont affectés et ils ont besoin d'une éducation spécialisée.

Trouble oppositionnel avec provocation : attitude hostile, méfiante et négative face aux figures d'autorité qui tend à se manifester plus fréquemment chez les enfants impulsifs et hyperactifs.

**Instruction** : action d'instruire, de donner des connaissances nouvelles.

**IUFM** : Institut Universitaire de Formation des Maîtres : ils répondent à une double exigence :

- ancrer la formation des enseignants dans l'enseignement supérieur
- inscrire cette formation dans une culture de l'alternance

*Un défi pour la société ...*

Compte tenu de sa démographie, la France verra renouveler près de la moitié de ses enseignants entre 2006 et 2015.

*... une mission pour les IUFM*

Dans le cadre des orientations définies par l'État, les IUFM conduisent les actions de formation professionnelle initiale des personnels de l'enseignement.

Ils participent à leur formation continue et à la recherche en éducation.

**Dans les IUFM, les futurs enseignants reçoivent une formation adaptée pour réussir les concours et accomplir leurs missions au sein de l'Éducation nationale.**

*La formation des enseignants en France : quatre dates clés*

**1833**

La loi Guizot met en place une école dans chaque commune et, dans chaque département, une école normale pour former les instituteurs.

**1880-1883**

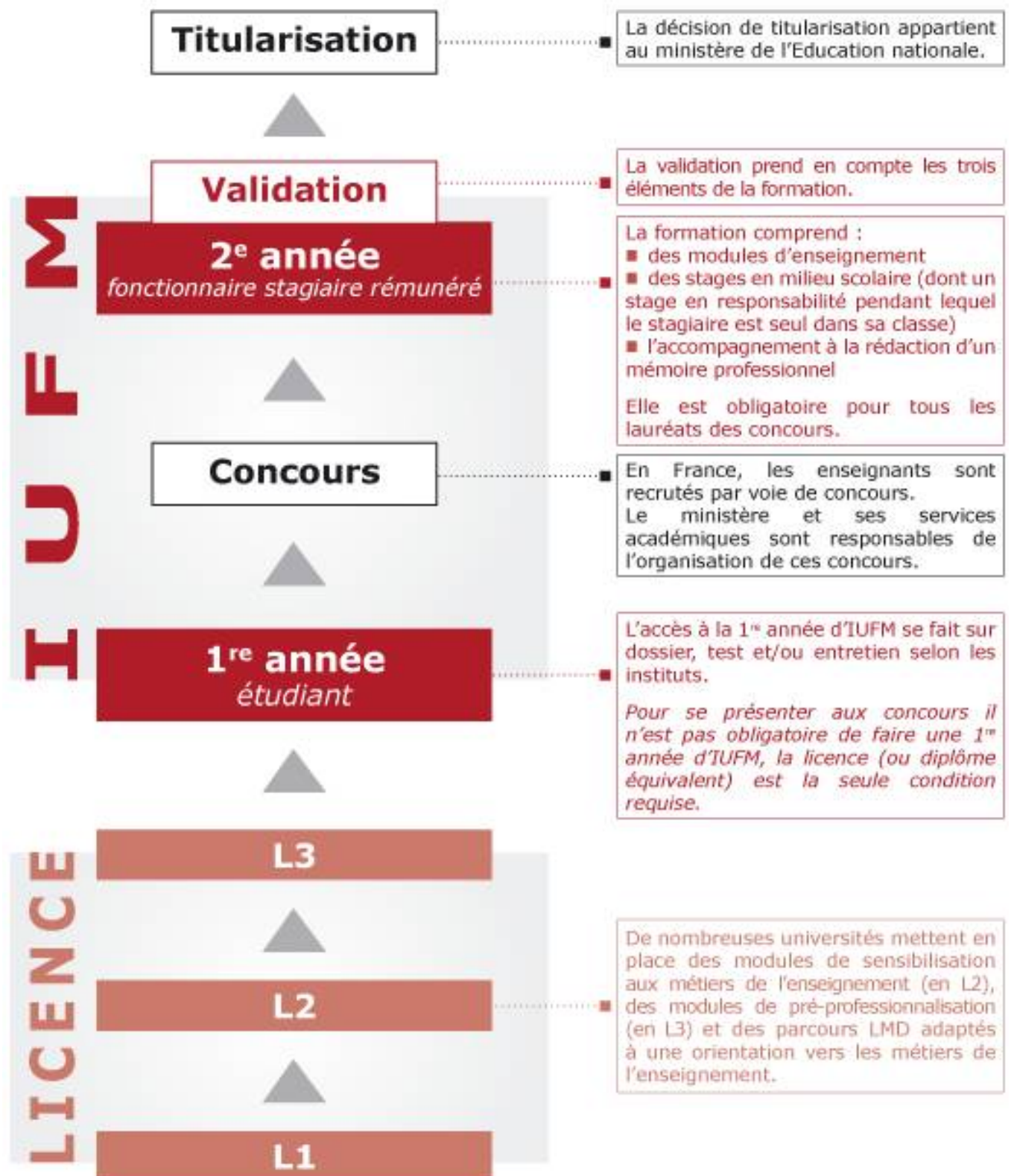
Les lois Ferry rendent la scolarité obligatoire et gratuite, instaurent le principe de laïcité et favorisent un développement important des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices.

**1989**

La loi d'orientation crée les instituts universitaires de formation des maîtres. Dans chaque académie, l'IUFM a pour mission de former les professeurs des écoles, les professeurs de collège et de lycée (général, technologique ou professionnel) ainsi que les conseillers principaux d'éducation.

**2005**

En application de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, les IUFM sont appelés, d'ici à 2008 à devenir des «écoles faisant partie des universités». L'État fixe, dans un cahier des charges national, le contenu de la formation professionnelle des enseignants.



**Linguistique** : science qui a pour objet l'étude du langage.

**Matériau pédagogique** : support concret permettant la mise en œuvre des apprentissages

**Méthode d'apprentissage de la lecture** : selon le critère du modèle d'approche, on peut résumer comme ci-après les quatre grandes méthodes de lecture actuelles qui

sont la méthode globale, la méthode semi-globale à laquelle est généralement préféré le terme "méthode mixte", la méthode syllabique et la méthode phonétique.

**La méthode globale** : elle a pour principale caractéristique de commencer l'apprentissage de la lecture par des textes et des phrases comme si, entre autres raisons, il y avait une relation "naturelle" entre le code écrit et la construction du sens qui est son objectif prioritaire.

L'inconvénient majeur inhérent à la méthode globale, lequel est en même temps le principal reproche qui lui a été adressé de manière unanime, est (en l'absence du concept de règle) de conduire à la devinette du code écrit en matière de lecture, ce qui se révèle inévitable puisque les apprenants restent dans l'ignorance du principe de fonctionnement du mot et a fortiori de la phrase.

**La méthode mixte** : la méthode globale introduit dans l'apprentissage de la lecture par la phrase entière et, la méthode semi-globale ou mixte, par le mot entier ; l'une et l'autre partagent ainsi le qualificatif de "global" ou "entier". Au demeurant, la méthode mixte procède de l'oral vers l'écrit et expose aux mêmes risques de devinettes que celle-ci. Ce grave défaut a obligé certains auteurs à proposer l'incorporation, dans la pratique, des éléments qui sont de l'ordre de la méthode syllabique, à savoir la lettre et la syllabe. Toutefois, cette perspective n'a guère changé la nature du problème soulevé ni apporté de solution nouvelle ; elle a donné l'occasion seulement de substituer l'expression "méthode mixte" à l'expression "méthode semi-globale" trop proche du terme fortement décrié désormais "méthode globale".

**La méthode syllabique** : sa particularité consiste à engager justement l'apprentissage de la lecture en partant de l'écrit, ou de la manière dont la langue française s'écrit aujourd'hui, et en allant des lettres à la phrase. Elle n'échappe pas néanmoins aux faiblesses qui sont, entre autres, la tendance à présenter des lettres isolées et des syllabes artificielles, auxquelles l'on peut ajouter les mots entiers et qui sont sources de difficultés pour les apprenants.

**La méthode phonétique** : elle a pour spécificité d'entreprendre l'apprentissage de la lecture à partir de l'oral et, plus exactement, des sons auxquels sont associés les graphèmes auxquels correspondent les lettres et les séquences de lettres de l'alphabet actuel.

Tout se passe alors comme si les apprenants avaient notamment une connaissance discriminatoire des éléments du système phonétique de la langue et comme si celle-ci avait été transcrite phonétiquement ou phonologiquement, ce qui n'est évidemment pas le cas et n'aurait d'ailleurs rien changé à la problématique dans l'hypothèse contraire puisqu'une langue est un système de signes conventionnels et qu'il n'y a pas de correspondance objective entre l'oral et l'écrit. Les quatre méthodes correspondent, à peu de chose près, à quatre catégories d'unités linguistiques qui sont la phrase, le mot, la syllabe et la lettre (dont l'équivalent phonétique est son).

**Obstacle épistémologique** : Les concepts se construisent non seulement contre l'évidence empirique mais aussi par paliers de rectification -voire de modifications

profondes- des connaissances antérieures. Dans le cadre de l'enseignement, l'apprentissage nécessite souvent de franchir ces obstacles épistémologiques, qu'ils soient de l'ordre de l'évidence des systèmes explicatifs présents dans l'esprit de l'apprenant, ou qu'ils relèvent d'une difficulté conceptuelle liée au domaine lui-même.

Ce que je vois, ce que je perçois, ce que je sais n'est pas ce qui est.

Ces obstacles épistémologiques peuvent être considérés par l'enseignant comme des objectifs-obstacles, comme des étapes-clés majeures dans la mise en place des séances d'apprentissage. Ils font alors partie intégrante de sa pédagogie.

**O.R.L** : Observation Réfléchie de la Langue regroupant l'étude du vocabulaire, de l'orthographe, de la conjugaison et de la grammaire.

**Orthophoniste** : professionnel de santé, qui n'intervient que sur prescription médicale, pour traiter les troubles du langage et de l'expression. Il rééduque le bégaiement, le zézaïement et la dyslexie. Il prévient, évalue et corrige les déficiences et les troubles de la communication orale mais aussi écrite, et tous les troubles associés.

Dans un but de prévention et de réadaptation, il procède tout d'abord à des bilans orthophoniques, des actes de dépistage, de l'éducation précoce à la rééducation tout en intégrant la dimension psychologique, sociale, économique et culturelle des patients. Une grande majorité d'entre eux sont des enfants en âge scolaire qui présentent des troubles de l'élocution ou de l'articulation et qui souffrent de retards d'expression ou sont parfois atteints de surdit 

**P dagogie** : d signation des m thodes et pratiques d'enseignement et d' ducation ainsi que toutes les qualit s requises pour transmettre un savoir quelconque. P dagogie de la transmission, p dagogie active, p dagogie humaniste.

**P dagogie diff renci e** : m thode p dagogique qui part du constat que dans une classe, un professeur doit enseigner   des  l ves ou des  tudiants ayant des capacit s et des modes d'apprentissages tr s diff rents. Elle tente de donner une r ponse   cette h t rog n it  des classes par des pratiques adaptant   chaque  l ve les programmes d' tudes, l'enseignement et le milieu scolaire. Bien souvent, l'enseignant ne va plus  tre le centre de la classe mais va mettre l'enfant ou l'activit  comme int r t central. De plus, ces p dagogies ont souvent pour but le d veloppement personnel de l'enfant.

**P dagogue** : le terme de p dagogue d rive du grec « l'enfant » et de « conduire, mener, accompagner,  lever ». Dans l'antiquit , le p dagogue  tait un esclave qui accompagnait l'enfant   l' cole, lui portait ses affaires, mais aussi lui faisait r citer ses le ons et faire ses devoirs

**Pr -requis** : ensemble des connaissances et comp tences pr alables   la compr hension et   l'acquisition de nouveaux savoirs.

**Primaire** : l'école primaire se compose de l'école maternelle et de l'école élémentaire. A cette division administrative se superpose une organisation pédagogique en trois cycles. (voir cycle)

**Professeur des écoles** : « Le corps de professeur des écoles a progressivement remplacé, depuis 1990, celui des instituteurs. On compte environ 364 000 enseignants en école primaire. Ils sont recrutés par concours externes (par académie), concours internes (par département) et par voie d'inscription sur les listes d'aptitude.

Ils assurent un service de 27 heures par semaine.

« Le professeur des écoles est un maître polyvalent, capable d'enseigner l'ensemble des disciplines dispensées à l'école primaire, il a vocation à instruire et à éduquer de la petite section de maternelle au CM2, il exerce un métier en constante évolution ».

**Psychologue scolaire** : Il intervient dans la prévention des difficultés scolaires.

Il élabore un projet de réseau en collaboration avec les autres membres du RASED, en relation avec les projets d'écoles, et en assure la diffusion et la connaissance.

Il reçoit la demande d'intervention de l'école.

Il s'assure de l'autorisation de la famille avant toute prise en charge.

Il rencontre l'enfant et sa famille.

Il effectue les investigations psychologiques en relation individuelle avec l'enfant.

Il s'entretient avec le maître de la classe.

Il analyse les processus cognitifs mis en œuvre par l'élève pour aider à l'élaboration de projets adaptés.

Il présente des suggestions et des propositions d'aide, et participe à l'élaboration de projets pédagogiques.

Il évalue les mesures d'aide individuelles et collectives auprès des enfants en difficulté scolaire.

Il assure la liaison avec les structures de soins et l'école.

Il participe aux équipes éducatives et aux synthèses, surtout si elles sont préalables aux saisines de commissions (CCPE, CCSD, CDES) dans le respect de la confidentialité.

Il est le psychologue référent pour fournir à ces commissions les renseignements psychologiques nécessaires à l'examen du dossier.

Il peut fournir, de façon confidentielle et adaptée, un compte-rendu écrit au chef d'établissement, voire aux parents. Ce document ne devra pas figurer dans le dossier scolaire de l'enfant.

Il favorise (conseils ou prise en charge) l'intégration scolaire des enfants handicapés ou malades.

Il peut éventuellement participer aux équipes techniques des commissions de l'éducation spéciale.  
difficulté."

L'objectif est de "réduire les difficultés lorsqu'elles sont installées"...

Celles pour lesquelles " le recours à l'aide spécialisée s'impose d'entrée, comme une évidence ".

*Circulaire du 9 avril 1990.*

**RASED** : Le Réseau d'Aide Spécialisée pour Elèves en Difficulté est un "ensemble fonctionnel et cohérent d'actions destiné à apporter, dans les écoles maternelles et élémentaires où il intervient, des aides spécifiques et différenciées aux élèves en

difficulté."

L'objectif est de réduire les difficultés lorsqu'elles sont installées"...

Celles pour lesquelles " le recours à l'aide spécialisée s'impose d'entrée, comme une évidence ".

*Circulaire du 9 avril 1990.*

**Les sept piliers éducatifs** : voir le texte du « Socle commun »

**Surcharge Cognitive** : La mémoire de travail étant limitée, si au bout d'un moment trop d'informations sont entrées, il se produit le phénomène de surcharge cognitive. Dans un contexte de compréhension, si trop d'informations se trouvent dans la mémoire de travail et que l'apprenant, il doit décider lesquelles sont en lien avec ce qu'il est en train d'apprendre. Cela fait appel à une grande partie de ses ressources cognitives, qui au lieu d'être consacrées directement à la compréhension, sont utilisées pour choisir ce dont il faut ou ne faut pas tenir compte. Il en résulte, à force de déperdition d'énergie, un décalage entre les résultats escomptés et ceux exprimés.

**Tutorat** : relation formative entre un apprenant, le tuteur, et une personne (ou un petit groupe de personnes) en apprentissage. Il se distingue de l'enseignement classique impliquant professeurs et élèves par une formation individualisée et flexible. Le tuteur n'a pas forcément toutes les connaissances que doit maîtriser l'apprenant au terme de sa formation car son rôle n'est pas d'apporter des éléments de réponses aux problèmes posés mais de guider l'apprentissage.

**Typologie textuelle** : regroupement, classement d'un ensemble de textes appartenants à un même registre énonciatif (argumentatif, explicatif, descriptif, injonctif, etc)

**ZEP** : Les Zone d'Education Prioritaire désignent des zones dans lesquelles sont situés des établissements scolaires (écoles ou collèges) dotés de moyens supplémentaires, principalement des primes pour les enseignants, et d'une plus grande autonomie pour faire face à des difficultés d'ordre scolaires et sociales. Elles sont définies par l'Éducation nationale et ont été créées en 1981 par circulaire interministérielle proposée par le ministre de l'éducation de 1981 à 1984, Alain Savary. Elles avaient pour but de lutter contre l'échec scolaire.

[Blog Bleu Primaire](#)